

# DROIT DE REGARD

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR LES DROITS DE L'HOMME

## ÉDITORIAL

### AMIS DE PLUS D'UN SIÈCLE ET DEMI.

Le nouveau regard porté par les peuples d'Indochine sur les formes de développement économique non inspirées du communisme ne peut laisser, bien sûr, la France indifférente.

Nos liens, faut-il le rappeler, remontent à plus d'un siècle et demi : la cession par le roi d'Annam des trois provinces de Cochinchine à notre pays en 1862, puis la difficile conquête du Tonkin dans les années 1880; au Cambodge, le protectorat depuis 1863 ; le même statut au Laos, grâce à l'action déterminée du consul Auguste Pavie, statut reconnu en 1893 par le Siam et les grandes puissances.

Beaucoup d'eau a, certes, coulé depuis dans le Mékong et le Fleuve rouge : les pages terribles de la guerre d'Indochine, l'enlèvement américain jusqu'aux accords de Paris en 1973, l'ordre implacable d'un régime ultracommuniste dans les deux Vietnam unifiés en 1975, l'horreur totale du régime de Pol Pot au Cambodge, l'hasardeuse république constituée en 1977 au Laos sous la pression du Vietnam...

L'implosion de l'URSS et ses conséquences dans le monde entier ont cependant ouvert de nouvelles perspectives : les 75 millions de Vietnamiens (ils seront 90 à la fin du siècle), mais aussi leurs voisins - notablement plus petits en nombre, mais à la personnalité marquée - entendent retrouver certaines voies du libéralisme économique pour développer leur niveau de vie.

Cette nouvelle orientation économique est-elle possible sans que les systèmes politiques, eux aussi, n'entreprennent de virer de bord ? Le problème est complexe, ainsi qu'en témoigne l'exemple de la Chine. Mais Droit de Regard a pensé qu'il était utile de consacrer ce numéro à cette difficile question qui, parce qu'elle concerne à présent l'ancienne Indochine, nous touche à bien des titres et en particulier... affectivement.

## S O M M A I R E

STRATÉGIE - p. 2  
Les rapatriés au Cambodge.

ZOOM SUR... - p. 3  
Les effets secondaires des mines antipersonnel.

DOSSIER - p. 4  
Le Vietnam à travers les critères de Droit de Regard.

OPINIONS - p. 6  
Les droits de l'homme en Chine :  
Laurent MURAWIEC et  
DUNG VU QUOC expriment  
leur point de vue.

TÉLEX - p. 7

SIDH EN BREF - p. 8

Plus de seize millions à ce jour, les réfugiés représentent une nouvelle forme de prolétariat international. Certains croupissent des années entières dans des camps où ils sont en situation de quasi détention, d'autres sont renvoyés de force dans leur pays d'origine. La communauté internationale, pour se disculper aux yeux de son opinion, a imaginé un statut fictif de "rapatrié volontaire". Le cas du Cambodge est différent. Michel BILGER raconte.

## RETOUR, L'ESPOIR TRAHI

**H**ier, 350.000 réfugiés cambodgiens ont quitté les camps à la frontière thaïlandaise et sont rentrés dans leur pays. La presse a relaté ces déplacements en quelques lignes...

L'ONU a participé à ces déplacements. Pourtant, le résultat est un échec cuisant...

### **DES CAMPS INHUMAINS :**

Des centaines de milliers de réfugiés étaient entassés jusqu'à l'an dernier dans des camps miséreux, refoulés par les Thaïlandais à leur frontière et souvent déplacés du jour au lendemain. Les plus vieux de ces réfugiés étaient arrivés dans les camps, il y a plus de douze ans pour échapper aux exactions des Khmers rouges. Le nombre avait ensuite fortement grossi avec l'occupation du Cambodge par les Vietnamiens. On découvre même, de source sûre, que certains de ces camps, une fois construits puis occupés par ces réfugiés, ont été par la suite réquisitionnés par l'armée thaïlandaise, et transformés en bases militaires à vil prix.

### **FRAGILES ET RENIÉS :**

Avec l'aide de l'ONU et suite aux accords de Paris, ces réfugiés sont de retour dans leur pays. Libres certes mais surtout considérés comme des "immigrés" par leurs propres compatriotes. Ils sont très mal accueillis voire reniés.

Certes, le transfert de ces populations a été bien organisé jusqu'au centre de transit d'où chacun a été envoyé dans la région choisie. Les actions du Haut-Commissariat pour les Réfugiés peuvent même être

considérées comme une réussite : l'organisation logistique a été bonne, les victimes ont été peu nombreuses, aucun incident notable n'est survenu.

Mais à leur arrivée à destination, les problèmes de réintégration ont commencé : seuls 50 \$ et quelques lopins de terre leur ont été attribués... Bien sûr les terres les plus arides et les plus dangereuses. Il a fallu ainsi défricher et débroussailler. Entre 5 et 10 personnes sont blessées quotidiennement par des mines antipersonnel cachées !

Et toutes les demandes de terre n'ont pu être satisfaites, loin s'en faut. La grande majorité des rapatriés n'ont toujours pas été satisfaits. Seuls 12 % disposent de terre arables.

Près de la moitié des réfugiés ont, en l'absence de toute terre pour construire leur logement, été obligés de retourner dans leur famille et un tiers d'entre eux vivent dans des logements très provisoires.

De plus, 20 % des chefs de famille sont des femmes seules et 19 % des hommes invalides ou des vieillards. Sans ressource.

Selon un rapport du PAM (programme alimentaire mondial) qui a interrogé 7.000 personnes rapatriées entre mai et novembre 93, 84 % des familles sont considérées comme "marginales", "dans le besoin" ou en "danger". Près des 3/4 des gens sont classés en "situation très difficile" par ces experts.

### **ET MAINTENANT ABANDONNÉS :**

La période d'assistance des Nations-Unies arrive à son terme : les 400 jours de soutien alimentaire s'achèvent sans espoir. Certes,

nous sommes en Asie et très peu de gens meurent de faim. Il existe une solidarité minimale au niveau communautaire. Mais cela est nettement insuffisant.

Les enquêteurs du PAM estiment que plus d'un tiers de ces rapatriés -soit 120.000 personnes- ont besoin d'une aide alimentaire durable. Qu'ils n'aient plus dans quelques jours...

### **LA MENACE S'ACCENTUE :**

En outre, les combats avec les Khmers rouges ont entraîné un afflux de milliers de personnes qui ont fui, durant ces dernières semaines, les zones dangereuses.

Et, avec le retrait des Nations-Unies, la situation des réfugiés les plus dynamiques s'est fortement détériorée : ceux formés dans les camps par des volontaires occidentaux, et qui avaient trouvé un emploi de traducteur, par exemple à Phnom-Penh, se retrouvent au chômage.

Enfin et surtout le pays vivote. L'alliance entre les deux principaux partis, les sihanoukistes et les partisans de Hun Sen, bloque toute contestation officielle, et donc tout réel exercice de la démocratie. Les choses n'évoluent de ce fait que très lentement. Et les disparités s'accroissent. D'autant plus qu'à côté le Vietnam attire bien mieux les investisseurs étrangers.

L'espoir repose ainsi une fois de plus sur la communauté internationale. La France a, de son côté, une lourde responsabilité liée au besoin de se racheter face à un pays qu'elle a trop longtemps abandonné. Il faut soutenir ces réfugiés au risque d'avoir des milliers de morts sur la conscience dans peu de temps...■

Le rapport, édité par Handicap International, "La guerre des lâches" nous permet de comprendre pourquoi le déminage est une priorité humanitaire. Un exemple : Le Cambodge

## LA GUERRE APRES LA GUERRE.

Les mines se trouvent principalement le long de la frontière thaïlandaise, dans les ex-territoires libérés du FNLPK (Front national de Libération du Peuple Khmer), non communiste, de l'ANS (Armée Nationale Sihanoukiste) et dans les zones khmères. Elles sont également concentrées dans les régions de Kampot (sud-ouest), Kompong Thom (vers le nord) et Kompong Cham (nord-est de Phnom Penh), d'anciennes zones khmères rouges. En réalité, elles sont partout, même à Phnom Penh.

### RESPONSABILITÉ COLLECTIVE.

Tout le monde a posé des mines, aussi bien les forces gouvernementales (alors régime de Phnom Penh), que les trois forces de la résistance (FNLPK, FUNCINPEC, Khmers rouges).

Tout le monde en a fourni : la Chine, l'ex-Union Soviétique, les États-Unis, la Thaïlande, Singapour, le Vietnam.

La Chine et la Grande-Bretagne ont été impliquées dans l'entraînement des soldats à l'utilisation des mines et des explosifs.

Aujourd'hui encore, les soldats du nouveau gouvernement issu des élections de mai 1993, et ceux de la guérilla khmère rouge continuent à poser des mines.

Utilisées d'abord pour protéger des positions ou des zones militaires, elles visent aujourd'hui les communautés rurales, qui en sont les premières victimes. En effet, les cibles sont les villages, les rizières, les lisières de forêts, les berges des cours d'eau, les routes, les voies ferrées, où se concentrent les paysans et leur famille. Six à sept millions de mines seraient ainsi placées dans ces lieux de haute vulnérabilité. Leur mode d'action est des plus pervers : elles "bondissent" très haut,

pour la plupart, avant d'exploser, et dispersent des centaines d'éclats dans un rayon de plusieurs dizaines de mètres.

Ce fonctionnement entraîne l'amputation de la jambe entière chez les enfants qui ont été touchés, et des conséquences particulièrement graves chez les pêcheurs, qui doivent se baisser pour attraper le poisson.

Le revêtement en plastique de ces mines, illégal, indétectable à la radio, est responsable de graves complications après l'amputation. Les fragments d'acier rouillés provoquent, quant à eux, une résurgence du tétanos.

Pourtant quelques 350.000 réfugiés sont à la recherche de terres arables pour survivre. Beaucoup d'entre eux n'ont pu retourner dans leurs villages infestés de mines. En 1993, chaque mois, 120 à 150 Cambodgiens ont été amputés, tandis qu'un nombre équivalent d'innocents mouraient, faute de transport et de soins.

Depuis le retrait définitif de l'ONU, sur 3000 Km de terres agricoles à traiter, seuls 5Km avaient été déminés. 1200 démineurs (incapables de travailler seuls) sur les 5000 prévus avaient été formés.

Handicap International a créé plus de 15 unités d'appareillages pour les amputés cambodgiens, aussi bien dans les camps de réfugiés situés le long de la frontière thaïlandaise qu'à Phnom Penh et dans les principales villes province. Au total, environ 10.000 amputés ont pu être appareillés et bénéficier d'un suivi orthopédique.

Le plan de paix avait heureusement prévu, après le départ de l'APRONUC (aide provisoire des Nations Unies pour le Cambodge), la mise en place d'un organisme, la CNAC (Cambodian Mines Action Center). Après de multiples démarches

et pressions, la CMAC est seulement en train de se constituer, et sera supervisée par le PNUD. Il disposera de fonds propres de l'ordre de 1 million de dollars pour 1994 et 1995, alloués lors de la dernière conférence de Tokyo. L'encadrement des démineurs sera assuré par des ONG telles que le MAG (Mines Advisory Group), Halo Trust, NPA (Norwegian Peoples Aid) et des initiatives privées comme la COFRACE pour la France et Gurkas pour le Népal, tandis que l'administration et la logistique seront de la responsabilité de Handicap International.

Entre temps, il a été proposé aux ONG, déjà impliquées dans le déminage, une situation intérimaire pour continuer à travailler et à former les démineurs cambodgiens.

Quoiqu'il en soit, la CMAC représente le seul espoir, et doit être fortement encouragée. ■

Docteur Catherine ADAMSON

### DES TERRES PRISONNIÈRES.

A l'heure actuelle, des régions entières pourraient rester minées pour toujours, car plus personne ne sait où elles ont été posées : les responsables sont morts pour la plupart, les plans - quand ils existent - ont disparu dans la tourmente. La flore luxuriante de la jungle se charge de les dissimuler à jamais, les inondations de la mousson les déplacent un peu plus chaque année...

L'ironie du sort veut que ces mines servent encore aujourd'hui de rideau de protection pour les villages placés sous le contrôle des khmers rouges ou des forces gouvernementales actuelles. Ainsi, de plus en plus de terres deviennent inutilisables, comme le sont déjà celles des régions de la frontière thaï.

**TRAN VAN Tong**, Président du Comité International TRAN VAN BA, affirme que "le droit de regard doit s'exercer d'abord sur la politique des démocraties à l'égard de Hanoï". Il propose que les démocraties mettent sur pied une organisation chargée de codifier une politique mondiale des droits de l'homme, à l'image du GATT pour le commerce international.

## Le Vietnam à travers les critères du Droit de Regard.

**Le Vietnam s'ouvre. Le Régime s'est libéralisé depuis 1989, ou du moins a libéralisé son économie. La situation matérielle de la population s'est sensiblement améliorée. Dès lors, on est en droit de penser qu'il en est de même du respect des droits de l'homme. N'est-ce pas verser dans le passéisme et l'extrémisme que de ressasser les fautes passées du régime ?**

Suffit-il que les tyrans cessent momentanément de persécuter leur peuple, et, dans le cas du Vietnam, que les gérantes de Hanoï oppriment de façon moins visible la population pour qu'ensuite on absolve leurs crimes et qu'on les considère comme des démocrates affables et fréquentables ? L'habit ne fait pas le moine, et l'annonce ne vaut pas le fait, surtout venant de gens qui ont érigé le mensonge en méthode de gouvernement. Oubliet-on déjà la façon dont ils ont dupé le monde entier lors de leur guerre de conquête du Sud-Vietnam ? Certes, le régime s'est lancé, dans la mouvance de la perestroïka gorbatchévienne, dans une politique dite

de "rénovation", "le doi moi". La situation matérielle s'est effectivement améliorée, dans l'exacte mesure où on est passé de la famine endémique à la disette lancinante. Le Vietnam est tombé si bas -c'était, c'est toujours l'un des pays les plus pauvres du monde- que le moindre desserrement de l'étreinte du régime entraîne mécaniquement des améliorations économiques et un tel élan vers la vie que cela donne facilement l'illusion d'une mutation. Et il y a encore de la marge. On est loin du seuil de pauvreté absolue tel qu'on l'entend dans les démocraties. Le revenu par tête n'y dépasse pas 200 dollars par an, soit moins du vingtiè-

La communisation du Sud-Vietnam a entraîné plus de 85 000 exécutions sommaires dans les mois qui ont suivi la chute de Saïgon, 300 000 morts dans les camps de "rééducation" pour cause de mauvais traitement, 600 000 boat-people ont péri, noyés ou assassinés, en fuyant le Vietnam. Les responsables de ces crimes sont toujours au pouvoir à Hanoï

me du RMI. L'ouverture à l'Occident est rendue encore plus impérieuse pour le régime après l'effondrement du communisme en Europe et la cessation de l'aide soviétique qui s'ensuivit. Il était légitime de s'attendre à voir les démocraties en profiter pour exiger le respect des droits de l'homme au Vietnam.

C'est le contraire qui s'est produit. Depuis 1989, le gouvernement français a doublé, d'une année sur l'autre, l'aide directe de la France à Hanoï. Pour quels résultats ? J'ai dressé un premier bilan de cette politique dans mon article "La France et le Vietnam" publié dans le n° de juin de "Commentaire". Toute l'histoire des relations franco-vietnamiennes depuis 1989 montre qu'après chaque manne française, la répression politique redouble. La mode est actuellement de se précipiter à Hanoï, au banquet des tortionnaires qu'il est de bon ton de trouver débonnaires et affables. Mais pourquoi pousser la complaisance envers cette dictature archaïque jusqu'à taxer d'extrémistes ceux qui continuent à défendre les droits de l'homme au Vietnam, ceux qui s'obligent à un devoir de mémoire, à la dénonciation du mal qui continue de faire des ravages, même s'il s'ingénie à se rendre moins voyant ?

Comment faut-il alors qualifier ceux qui continuent de parler de l'holocauste, du génocide des Cambodgiens, des crimes de la Révolution culturelle etc...

**Droit de Regard a défini quatre clignotants pour apprécier le respect des droits de l'homme dans un pays. Pouvez-vous donner des exemples précis et récents au regard de ces critères pour le Vietnam ?**

- La libre circulation de la presse étrangère.

- Je ne vous apprend rien en vous disant qu'au Vietnam il n'y a d'information que d'Etat. La politique de "rénovation", d'ouverture à l'Occident du régime n'a rien changé à cette situation, bien au contraire. Non seulement il n'est pas question de libre circulation de la presse étrangère mais encore le gouvernement vietnamien a fait adopter en juillet 1993 une loi visant à contrôler plus strictement encore les médias et la circulation des livres, des revues, des vidéocassettes etc... Et cela deux semaines après qu'Edouard Balladur eut confirmé, en recevant en visite officielle le Premier ministre du Vietnam, l'aide française promise par François Mitterrand à Hanoï ainsi que son attachement au respect des droits de l'homme au Vietnam.

- Les poursuites engagées sur des critères ethniques, religieux ou idéologiques.

- Les procès proprement staliniens montés par le régime contre des dissidents du Parti, les bonzes bouddhistes, les prêtres catholiques, les anciens cadres du régime Sud-vietnamien, sont trop nombreux pour être rapportés ici. Pour la seule année 1990, il y eut plus de 30 000 arrestations. Rappelons les cas des personnalités les plus connues qui ont été condamnées à des peines allant de 8 ans de prison à la peine de mort pour "activités visant à renverser le gouvernement du peuple et diffamation contre le rôle dirigeant du parti communiste dans la lutte pour la liberté" : Nguyễn Nô, ancien cadre important du FLN, un des dénonciateurs les plus consistants et les plus virulents des crimes de Hanoï contre la population Sud-vietnamienne, le professeur Doan Viet Hoat, fondateur et animateur du Forum de la liberté, le Dr Nguyễn Đan Quê, membre d'Amnesty International, l'écrivain Doan Quốc Sy, les bonzes

Thích Tuê Sy et Thích Tri Siêu, le prêtre catholique Tran Dinh Thu, âgé de plus de 86 ans, Tran Vong Quôc ancien officier de l'armée Sud-vietnamienne. Actuellement la répression contre les bouddhistes fait rage. Le régime tente de discréditer et de liquider l'Eglise bouddhique unifiée, organisation indépendante, pour imposer une organisation à sa solde, l'Eglise bouddhique du Vietnam. Un bonze s'est immolé par le feu en mai 1993 en signe de protestation.

- La liberté d'aller et venir.

- Je sais qu'on peut faire du tourisme aujourd'hui au Vietnam. C'est même une destination très à la mode. Mais ne discutons pas trop pour savoir s'il y a liberté d'aller et de venir dans le pays, par respect pour les centaines de milliers de boat people qui ont péri en fuyant le régime, et pour des dizaines de milliers d'autres que les démocraties renvoient de force à leurs geôliers. Rappelons simplement que le code pénal du régime considère comme crime contre la sécurité nationale tout départ non autorisé du pays et prévoit pour cette éventualité des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à vie.

- Le contrôle des lieux de détention de la part des organes de la communauté internationale.

- Les dirigeants français qui se sont risqués à soulever avec un peu d'insistance la question auprès de Hanoï en savent quelque chose. Ils se sont vus en effet rappeler immanquablement que le Vietnam n'a pas de leçons de droits de l'homme à recevoir de la France, "une puissance notoirement colonialiste". Le vice-ministre des affaires étrangères de Hanoï, Lê Mai, a réaffirmé encore récemment, dans le Nhân Dân (le quotidien du peuple) du 14 janvier 1994, qu'il n'est pas raisonnable d'envisager que quelque pays que ce soit, puisse aborder quelque aspect que ce soit du problème des droits de l'homme au Vietnam, qui est une question strictement intérieure.

Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que l'on a affaire à un régime d'essence stalinienne qui a su intégrer l'utilisation de la question des droits de

l'homme dans sa stratégie d'extorsion d'aides, de crédits et de concessions politiques des démocraties. Ses dirigeants ont vite compris que ces démocraties ne demandent qu'à avoir des prétextes et des signes adéquats pour justifier leurs concessions, amadouer les défenseurs des droits de l'homme et rassurer leur opinion publique. Voyez la façon dont les régimes communistes survivants règlent le taux de remplissage de leurs geôles et les remises de peine de leurs dissidents. Voyez la façon dont les responsables occidentaux distraient leur opinion publique sur de faux problèmes. Chaque fois, en effet, qu'ils ont à faire face aux protestations contre la répression ou les violations par trop voyantes des droits de l'homme dans un pays communiste survivant, on les entend arguer qu'on n'a pas le droit de "refuser de vendre" à ce pays totalitaire, de rater un marché aussi important et qu'il est dangereux de l'isoler. On ne leur demande pas tant. Le vrai problème est de savoir jusqu'où les démocraties acceptent de se renier en se pliant aux conditions politiques et économiques des régimes totalitaires pour pouvoir commercer avec eux... Alors que ces régimes ont besoin des crédits et de la technologie des démocraties pour survivre, ils n'hésitent pas à brandir la menace de...boycott contre celle des démocraties un peu trop regardantes sur les droits de l'homme.

**Que peut-on faire concrètement dans ces conditions pour les droits de l'homme au Vietnam ?**

- S'attacher à exercer un droit de regard... sur la politique des démocraties à l'égard d'Hanoï. S'assurer que les démocraties, à défaut d'aider le peuple, cessent de soutenir la dictature au Vietnam. Il est très urgent de définir des clignotants permettant d'apprécier la réalité de l'attachement des démocraties à la défense des droits de l'homme. Plus généralement, il est grand temps que les démocraties mettent sur pied une organisation chargée de codifier une politique mondiale des droits de l'homme, de la même manière que le Gatt a été mis sur pied pour codifier le commerce international.■

**Malgré les entorses aux droits de l'homme, les États-Unis poursuivent leur partenariat avec la Chine, et annoncent le renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée. Doit-on développer nos relations avec la Chine sans contrepartie, ou les soumettre au principe de conditionnalité ?**

le point de vue de **Laurent MURAWIEC**, Directeur de Géopol Services,

**Le voyage d'Edouard Balladur en Chine a été très contesté, eu égard aux résultats obtenus sur le plan des droits de l'homme. Pensez-vous qu'il faille faire rentrer une composante Droits de l'Homme dans nos relations avec la Chine ?**

**(L.M.)** - Désoviétisons notre vision de la Chine. On ne pourra pas y conduire une politique comparable à celle menée par Jimmy Carter et ses successeurs en ex-Union Soviétique. La Chine est une société ascendante. La soit-disant politique des droits de l'homme est incohérente, en zig-zags. Elle n'a strictement rien apporté, sinon discrédit et bonne conscience éphémère à ses pratiquants. Les Français n'ont pas mieux réussi. Le développement de l'économie de marché a plus fait pour le Chinois moyen que des décennies de politique et d'idéologie. La susceptibilité nationale chinoise n'est pas l'apanage des dirigeants communistes. Il y a une épaisse tradition de xénophobie.

**Voulez-vous dire qu'il n'existe, en Chine, aucun levier en matière de droits de l'homme ?**

La question des droits de l'homme en Chine doit être au centre des préoccupations de la communauté internationale. Le refus de cette composante droits de l'homme sert le gouvernement chinois actuel, dangereux, répressif et instable. Le besoin de changement se fait sentir, et la pression extérieure doit y contribuer. Nous estimons donc nécessaire d'accompagner nos échanges avec la Chine de contrepartie en matière de droits de l'homme.

La communauté olympique a refusé

**(L.M.)** - La Chine fut pendant vingt ou vingt-cinq siècles, jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle à peu près, le pays le plus évolué du monde, la grande source du savoir scientifique et technique. Après, elle n'a pas su faire face à sa révolution démographique, ce qui l'a durablement déstabilisée et mise en position de faiblesse quand l'Occident est venu frapper à sa porte. L'instabilité a duré jusqu'à tout récemment. N'oublions pas non plus que la tradition de la philosophie politique chinoise est "gouverner c'est punir". Il n'y a pas de séparation des pouvoirs, ni de distinction entre droit civil et droit pénal. Or, le décollage économique, et la transition complète à l'économie de marché ne pourront être parachevés sans création graduelle d'un Etat de droit.

C'est l'enjeu le plus crucial pour les décennies à venir. Il conditionne la restructuration de la Chine, sa conception de soi, et ses relations extérieures. C'est dans cette brèche que l'Occident doit s'engouffrer, dans la définition d'une nouvelle culture du droit en Chine. Pour y avoir prise et emprise, rien de mieux que ce qu'ont fait les Américains : 200 000 Chinois ont étudié aux États-Unis depuis 10 ans. Les nouvelles classes moyennes chinoises

veulent absorber ce qui est occidental. Accueillons-les, allons les trouver. Décuplons le budget Chine de l'Alliance Française, offrons des bourses à des jeunes scientifiques chinois etc...

**Comment comprendre Tian An Men ?**

**(L.M.)** - Tien An Men n'était pas le début d'une ère nouvelle, mais plutôt le dernier spasme en forme de révolte de l'ère maoïste. Une société affolée par la dissolution des certitudes auxquelles elle avait cru, ou s'était conformée. Une société qui crie de douleur alors qu'elle s'éveille après une longue glaciation. Elle a rencontré en chemin une crise et une scission à la tête du PC. L'un des deux courants s'est servi de l'intelligentsia et des étudiants comme d'un butoir, pour affaiblir les conservateurs. La réaction de Deng, qui reste l'Empereur invincible et n'a pas admis la remise en cause de l'unité du Parti, ne s'est pas fait attendre. La répression a été violente. Les cadres du mouvement, notons-le, étaient les enfants des dirigeants du Parti. Depuis, le terrain politique a été déserté. Les intellectuels sont entrés dans le monde des affaires.■

Contrepoint : **DUNG VU QUOC**, SIDH-Francfort.

"Il faut introduire certaines règles dans les échanges commerciaux avec la Chine."

de voir la Chine accueillir les prochains jeux, l'image qu'elle donne sur le plan des droits de l'homme n'est pas respectable. Les Chinois doivent en être conscients. La SIDH continuera à faire connaître la situation des prisonniers politiques et les cas de torture pratiqués en Chine, à l'occasion de forums et de colloques. Son rapport sur les travaux forcés "Unlock the Laogai" ("Ouvrez les camps de travaux forcés") a connu une large diffusion, notamment au sein des parlements américain et britannique.

L'Occident applaudit au soit-disant succès économique de la Chine, sans comprendre qu'il est basé sur ce système de rééducation par le travail dans des camps. De nombreux produits, vendus à l'Ouest, proviennent de ces camps de travaux forcés. Loin de nous opposer aux investissements en Chine, au commerce avec ce pays, nous souhaitons maintenir une certaine pression sur l'Union Européenne, afin que soient introduites certaines règles dans les échanges commerciaux avec la Chine.■

## CHINE

Après avoir déjà été condamné, en 1989, à quatre ans et demi de prison pour avoir exprimé, dans certaines publications, une volonté de réformes démocratiques, le "Père de la Démocratie chinoise", WEI JINGSHENG a été de nouveau arrêté, le 5 avril 1994. Il avait pu rencontrer, le 27 février dernier, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, John SHATTUCK.

■

## CUBA

Le porte-parole du Comité pour les Droits de l'Homme, Rodolfo GONZALES (Cf Droit de Regard n°2), emprisonné depuis 1992, a été condamné, le 15 avril dernier, à sept ans de prison pour "propagande ennemie".

## CAMBODGE

Trois marcheurs de la paix, dont deux religieux, ont été tués, et quatre autres grièvement blessés, samedi 30 avril 1994, dans le nord-est du Cambodge, lors d'un pilonnage d'artillerie khmer rouge, selon l'organisation Ponleu Khmer, responsable de cette manifestation internationale pour la réconciliation nationale. ■

## VIETNAM

Un prêtre libéré après vingt-six ans de prison : le 2 décembre 1993, le Père Nguyen Linh, âgé de 66 ans, avait été arrêté le 2 juin 1967; c'était l'un des plus anciens prisonniers politiques au Vietnam. ■

## BOAT PEOPLE

La levée de l'embargo américain contre le Vietnam provoque une vive inquiétude dans les camps de réfugiés vietnamiens en Asie du Sud-est. Suicides et grèves de la faim s'y multiplient, les réfugiés craignant, à juste titre, d'être rapatriés de force dans leur pays. En effet, la fin de l'année 1995 est fixée comme limite ultime au retour dans leur pays des pensionnaires des camps classés dans la catégorie "migrants économiques". ■

## TURQUIE

Le 17 mai 1994, SÜKRÜ TUTUS, âgé de 55 ans, a été assassiné par des inconnus. Il était l'un des derniers leaders politiques chrétiens de la ville d'Idil, dont il avait été maire trois fois. ■

□ **C O N F E R E N C E  
M O N D I A L E S U R L E S  
F E M M E S E N C H I N E**

La SIDH mène une campagne contre la décision des Etats-Unis de tenir leur quatrième Conférence sur les Femmes à Pékin, en septembre 1995. Le sous-titre de la Conférence est "Action pour l'égalité, le développement et la paix". En Chine, où la violation des droits de l'homme, et particulièrement ceux de la femme, est pratique courante, il n'existe, selon la SIDH, aucune chance pour que des groupes de femmes chinoises ou tibétaines puissent participer en toute égalité à cette conférence.

□ **Z A I R E**

La section zaïroise de la SIDH a lancé, le 11 avril dernier, un SOS sur le danger d'explosion en Afrique Centrale, et sur les violations des droits de l'homme systématiques qui s'ensuivraient, appelant à une intervention immédiate des pays occidentaux. Depuis cet appel, les lignes de téléphone et de fax de la SIDH zaïroise ont été coupées.

□ **C R O A T I E**

La section croate de la SIDH, qui a déposé ses statuts en mars 1994, essaie principalement de mettre en œuvre le projet en 5 points des "Voix des victimes de la guerre" : participation active des victimes de la guerre au processus de paix en ex-Yougoslavie, reconnaissance de ces dernières comme élément actif dans l'effort de rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées, consensus à l'égard des victimes de guerre et des minorités menacées, sur une loi humanitaire régie par des principes démocratiques, refus de toute solution à la "crise yougoslave" qui ne tiendrait pas compte des droits des victimes de guerre, respect, par les républiques de l'ex-Yougoslavie, des droits de l'homme et des minorités, et mesures sévères à l'encontre de celles qui ne respecteraient pas ces droits.

Le 16 juin dernier, la vice-Présidente de la section croate, Jadranka CIGELJ, recevait, en France, le Prix International des Droits de l'Homme, attribué par l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bordeaux.

□ **K O S O V O**

La SIDH, à laquelle s'est récemment affilié le Comité de Défense des Droits de l'Homme et des Libertés du Kosovo, continue de faire état des violations des droits de l'homme, qui sont pratique courante dans cette partie de l'ex-Yougoslavie et dont sont victimes les 85 à 90% d'Albanais qui y vivent. On pouvait lire, il n'y a pas si longtemps, sur la porte du Grand Hôtel de Pristina : "Interdit aux chiens, aux Turcs et aux Albanais".

□ **R U S S I E E T U K R A I N E**

Après sept années de consultation, la SIDH a fondé une section nationale à Moscou. Une délégation de la section allemande y a été accueillie par Egor Gaïdar, ex-Premier ministre. Les actions envisagées porteront sur l'aide aux prisonniers, l'observation des droits de l'Homme dans l'armée, le développement des relations avec l'Europe de l'Ouest.

La section ukrainienne, présidée par le député à la Douma d'Etat Andrei Sukhonukov, a été fondée lors d'une réunion à Kiev.

□ **A F R I Q U E**

Une nouvelle section a été créée au Kenya, où continue de sévir l'oppression : arrestation de journalistes, prêtres, avocats, parlementaires de l'opposition. La SIDH poursuit son action en Gambie, Tanzanie, en faveur, principalement, des prisonniers politiques.

		<p><b>Droit de Regard</b> Édité par l'Association Parisienne de Presse BP 2016 - 75761 Paris Cédex 16 Directeur de la publication : Patrice Renault Rédacteur en chef : Sabine Renault-Sablionière Secrétaire de rédaction : Catherine Laurent Conception : Bava-Groulez Réalisation : Gilles Bourgeois Impression : Repro-Dupli, Paris. N° de commission paritaire de la presse : 68.714 Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 1994 Abonnement : 120 F. ISSN : 1165-6433</p>
---	---	---